

Rennes, le 21 juin 2023

A l'attention de Monsieur le Recteur
Académie de Rennes

Objet: Demande de recrutement des listes complémentaires au concours de CRPE 2023

Monsieur le Recteur,

Les résultats du concours :

➔ du **CRPE sont connus depuis vendredi 16 juin** :

150 candidats sont admis alors que 73 candidats ont été placés sur les listes complémentaires.

➔ **Pour le 3eme concours** : 10 candidats admis, alors que 7 candidats ont été placés sur les listes complémentaires ?

Depuis, deux informations nous sont parvenues :

- **lors du CSA de l'académie de Nantes a été annoncé le recrutement de la totalité des 98 lauréats reçus sur les listes complémentaires,**

- **lors du CSA ministériel de ce jour, le ministère, interrogé par la FNEC FP-FO indique qu'il a «donné des consignes de recrutement pour compenser les 1500 postes non pourvus aux concours».**

Les besoins criants de personnels dans les écoles du Finistère, des Côtes d'Armor, d'Ille et Vilaine et du Morbihan vous ont conduit à recruter cette année plusieurs dizaines d'enseignants contractuels, ce qui n'a pas été suffisant pour épargner aux écoles et aux élèves des milliers de jours sans remplacement. Nul doute que ces besoins seront tout aussi manifestes à la rentrée prochaine.

De la même manière, nous constatons que dans chacun de nos départements un nombre croissant de demande de temps partiels dont des temps partiels de droit est refusée **"au nom de la nécessité de placer un enseignant dans chaque classe."**

L'administration reconnaît ainsi le manque de personnel et dégrade l'accès au temps partiel des collègues, ce qui l'expose à des arrêts, des démissions consécutives à un épuisement professionnels.

Il y a donc urgence à recruter à la hauteur des besoins des personnels manquants en commençant par recruter la totalité des listes complémentaires.

Monsieur le Recteur, vous avez à votre disposition pour les couvrir 73 candidats aux concours inscrits sur les listes complémentaires des concours. Ils ne demandent qu'à enseigner en tant que fonctionnaires d'Etat, avec toutes les garanties qui se rattachent à ce statut, que ce soit pour eux-mêmes comme pour les usagers du service public.

C'est pourquoi la FNEC-FP-FO de l'académie de Rennes, avec les quatre SNUDI-FO départementaux, vous demande de procéder sans attendre au recrutement de la totalité des 73 candidats aux trois concours publics de recrutement des professeurs des écoles de l'académie de Rennes en tant que fonctionnaires stagiaires, afin de leur permettre de préparer dès maintenant la rentrée aux côtés de leurs collègues dans les meilleurs conditions possibles pour eux comme pour leurs futurs élèves.

De la même manière, afin de prévenir une année scolaire difficile dans les écoles, nous vous demandons l'intégration de tous les enseignants titulaires en attente de mutation.

Veuillez agréer Monsieur le Recteur l'expression de mes salutations respectueuses.

Mostafa BOULIL
Coordonnateur de la FNEC FP-FO académie de Rennes